

**Croire.** Avec la nouvelle traduction du Notre Père, la sixième demande devient désormais « Ne nous laisse pas entrer en tentation ». Au sens de l'épreuve de la foi.

## Le Notre Père, de la tentation à l'épreuve

**T**out serait de la faute de saint Jérôme ! C'est lui, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle lorsqu'il a rédigé la Vulgate

(la version latine de la Bible, depuis le texte hébreu pour l'Ancien Testament et le texte grec pour le Nouveau Testament), qui a traduit la formule grecque « *Mè eisenenkès hèmàs eis peirasmos* » par la formule latine « *Ne nos inducas in tentationem* ». Depuis lors, le mot « tentation » est resté dans toutes les traductions du Notre Père en français. Ce contre quoi s'élève le dominicain Patrick Jacquemont. Selon ce spécialiste de patristique, au couvent Saint-Jacques à Paris, le mot grec *peirasmos* aurait dû être traduit par « épreuve ». Car c'est bien à « l'épreuve de la foi, la plus grande épreuve », que Jésus faisait allusion. Et c'est en ce sens qu'il conseillait à ses disciples de s'adresser au Père, quand ceux-ci lui demandaient de leur apprendre à prier. Cette prière de Jésus, composée à partir des évangiles de Matthieu (Mt 6, 9) et de Luc (Lc 11, 2), est devenue le Notre Père, tel que nous le connaissons.

Après l'adresse à « Notre Père qui es aux Cieux », Jésus invite à Lui exprimer sept demandes. Or la sixième demande a été modifiée, dans le cadre de la nouvelle traduction liturgique de la Bible confirmée en 2013 par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. À partir de ce 3 décembre, premier dimanche de l'Avent et date de l'entrée en vigueur de cette nou-



« Veillez et priez pour ne pas succomber à l'épreuve » (Mt 26, 41). Corinne Simon/Ciric

velle traduction du Notre Père, les fidèles ne diront plus « Ne nous soumet pas à la tentation » mais « Ne nous laisse pas entrer en tentation ».

Une modification qualifiée de « théologiquement juste » par le jésuite Alain Thomasset, doyen de la faculté de théologie du Centre Sèvres à Paris et président de l'Association de théologiens pour l'étude de la morale (Atem). « Laisser penser que Dieu pouvait être tentateur n'était pas admissible », affirme l'enseignant du Centre Sèvres, en citant l'Épître

de Jacques : « Dieu ne tente personne » (Jc 1, 13). Le père Alain Thomasset, comme le père Patrick Jacquemont, se réjouit donc de cette nouvelle version de la prière des chrétiens.

Mais l'un et l'autre regrettent que la nouvelle traduction n'ait modifié « qu'un seul des deux termes qui posaient problème » dans cette sixième demande du Notre Père. Selon le père Jacquemont, « on aurait dû aussi transformer "tentation" par "épreuve" ». Ce qui aurait permis, selon lui, de retrouver le sens authentique de

la prière de Jésus : « Ne nous laisse pas dans l'épreuve. » « Cela change tout, explique encore le dominicain parisien : la tentation est de l'ordre de la morale, tandis que l'épreuve est de l'ordre de la foi. »

Le jésuite Dominique Salin, spécialiste de théologie spirituelle, ne dit pas autre chose. « La nouvelle traduction est bien meilleure, indique-t-il d'emblée. Car Dieu n'est pas sadique : il ne nous soumet pas à des tentations, il ne nous fait pas passer des examens. Mais encore faut-il savoir de quelle tentation on parle... »

Selon le jésuite, il ne s'agit pas tant des tentations habituelles – « voler, mentir, dire du mal » –, mais bien de l'unique tentation à laquelle a été soumis le Christ : celle de ne pas se fier en Dieu, de ne pas croire en Sa Parole. « C'est la tentation de Meriba ! », poursuit le père Salin, en évoquant l'épisode de l'Exode où les Hébreux au désert, découragés et assoiffés, s'en prennent à Moïse et doutent de la présence de Dieu au milieu d'eux (Ex 17). « C'est cela, notre grande tentation, ajoute encore le théologien jésuite : penser que la Parole est réservée à une élite ou qu'elle est arbitraire. » Du coup, la sixième demande du Notre Père pourrait, selon le père Dominique Salin, se traduire par : « Ne nous laisse pas ne plus avoir confiance en Toi. »

C'est de cette manière-là que Jésus est éprouvé dans sa foi, pendant ses quarante jours au désert, tels qu'ils sont racontés par les trois Évangiles synoptiques (Mt 4, 1-11; Mc 1, 12-13 et Lc 4, 1-13). Car ce que lui suggère le diable n'est pas « mauvais » en soi. Il veut même l'aider dans sa mission de Fils de Dieu sur terre... mais en employant des moyens qui ne sont pas ceux de Dieu. Mais Jésus perçoit le piège et rejette les trois propositions du diable. Il refuse de transformer des pierres en pains pour ne pas commettre un acte magique. Il refuse de se jeter dans le vide pour ne pas provoquer Dieu. Enfin, il refuse de se prosterner devant Satan. ●●●

« Chacun traduit de la manière qui lui paraît la plus appropriée pour être sûr que le message va passer. »

Frère Jocelyn Dorvault

●●● À ces trois tentations diaboliques, qui veulent inciter Jésus à faire démonstration de sa puissance, vient répondre, comme en écho, la double demande de Jésus à Gethsémani à ses disciples endormis : « Veillez et priez pour ne pas succomber à l'épreuve » (Mt 26, 41). « Il s'agit bien là aussi, pour Jésus et ses proches, d'une épreuve dans leur foi », insiste le père Patrick Jacquemont, en s'appuyant sur un verset de l'Apocalypse qui éclaire cette mise en garde de Gethsémani ainsi que la sixième demande du Notre Père : « Parce que tu as gardé ma parole avec persévérance, moi aussi je te garderai à l'heure de l'épreuve » (Ap 3, 10). Une promesse qui est précédée par une condition. « Ces deux mots clés, épreuve et persévérance, sont liés », selon le dominicain.

« L'épreuve de la foi, c'est être tenté de se débrouiller par ses propres moyens pour parvenir à ses fins, sans écouter l'Esprit Saint. »

« L'épreuve de la foi, c'est être tenté de se débrouiller par ses propres moyens pour parvenir à ses fins, sans écouter l'Esprit Saint », ajoute de son côté le père Dominique Salin. En fin connaisseur de la spiritualité ignatienne, il souligne qu'au moment de rédiger ses *Exercices spirituels*, notamment ses 14 règles de discernement, Ignace de Loyola a hésité entre les mots « tentation » et « désolation » pour évoquer ces moments où l'on perd courage et confiance, où l'on est tenté de cesser le combat spirituel. « Finalement, Ignace a employé le terme de désolation, mais il s'agit bien d'une tentation, d'une épreuve qui pousse à ne plus mettre la Parole au centre de sa vie. »  
Claire Lesegretain

## « Une tension entre fidélité au texte et liberté de l'interprétation »

Frère Jocelyn Dorvault

Auteur de Notre Père (pour ne plus rabâcher) (1)

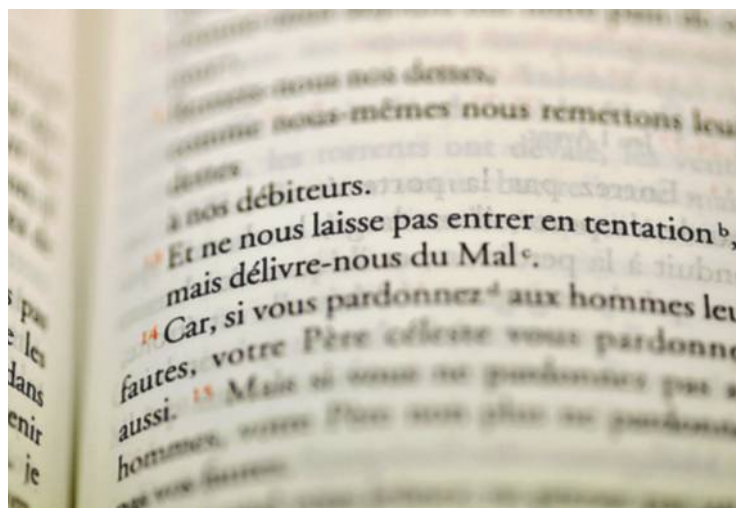
Le dominicain Jocelyn Dorvault rappelle qu'aucune traduction n'est idéale, et que, quelle que soit la traduction choisie, Dieu n'est jamais du côté du mal mais toujours de celui qui souffre.

**L'idée de « changer » une prière aussi fondamentale que le Notre Père semble difficile à accepter par certains. Pourquoi ?**

**Frère Jocelyn Dorvault :** En réalité, l'Église l'a déjà retraduite plusieurs fois. C'est d'autant plus normal que nous n'avons aucun accès à la prière de Jésus telle qu'elle est probablement sortie de sa bouche. On suppose que Jésus l'a prononcée en araméen, mais nous ne disposons que de deux témoignages différents, qui sont eux-mêmes des traductions en grec. L'Écriture Sainte est déjà un processus de traduction, et donc d'interprétation.

Ainsi dans sa version du Notre Père, Matthieu ajoute des éléments qu'on ne retrouve pas chez Luc. Il choisit, par exemple, le mot « dettes », évocateur pour des juifs, alors que Luc, qui s'adresse à un public païen, a préféré « offenses » qui fait plus clairement le lien avec le péché. Chacun traduit de la manière qui lui paraît la plus appropriée pour être sûr que le message va passer.

Les chrétiens acceptent l'idée de revoir la traduction des Évangiles, parce que ces derniers sont une réécriture de l'histoire de Jésus, dans une perspective théologique,



La nouvelle traduction a été confirmée en juin 2013. Corinne Simon/Ciric

utilisant le langage de la parabole... Ils ne constituent pas des récits historiques au sens où on l'entend aujourd'hui, ce sont plutôt des témoignages. Cette manière de les lire est une grande chance : elle empêche un rapport idolâtre au texte. Nous restons libres de le traduire et de le retraduire, et d'en proposer de nouvelles interprétations qui font sens pour aujourd'hui.

**Pourquoi avoir choisi la formule « Ne nous laisse pas entrer en tentation » ? Règle-t-elle le problème théologique ?**

**J. D. :** La nouvelle formule retenue par les évêques de France reste fidèle au texte grec et a l'avantage de minimiser la responsabilité de Dieu dans l'épreuve qui nous frappe. Ce n'est plus Dieu qui est la source du mal. Mais elle a l'inconvénient de ne pas la faire disparaître complètement non plus : nous demandons à Dieu de nous éviter d'entrer dans la tentation. Mais si on y entre, cela signifie-t-il qu'il l'a permis et voulu ?

L'autre problème théologique, c'est qu'elle nous fait demander à

Dieu de venir à l'encontre de notre liberté : la formule sous-entend que l'homme serait naturellement porté vers le péché et que Dieu devrait entraver sa liberté pour lui éviter d'y succomber. Mais non, l'homme est naturellement porté vers le bien et c'est le mal qui le dénature ! Jésus ne cesse, dans l'Évangile, de nous inviter à la liberté intérieure et de rappeler que Dieu nous fait confiance...

Je pense donc que le résultat n'est pas complètement satisfaisant. Mais aller plus loin aurait nécessité de prendre plus de distance avec le texte grec (comme le faisait la version d'avant le Concile). Nous sommes dans une tension ancienne entre fidélité au texte, reçu de la Tradition, et liberté de l'interprétation. Ce dont nous devons nous souvenir, quelle que soit la traduction choisie, c'est que Dieu n'est jamais du côté du mal mais toujours de celui qui souffre.

Recueilli par Anne-Bénédicte Hoffner

(1) Cerf, 14 €, 176 p.

### repères

Les versions successives du Notre Père

Le Notre Père est la prière enseignée par Jésus à ses disciples telle qu'on la lit dans les Évangiles de Matthieu (6, 9-13) et de Luc (11, 2-4). Jésus l'a prononcée en araméen et les évangélistes l'ont retranscrite en grec.

Jusqu'en dans les années 1960, dans la plupart des paroisses, on récitait le « Pater noster » en latin. La sixième demande était alors : « ne nos inducas in tentationem ».

En latin, aussi bien qu'en grec et qu'en araméen, on s'adresse à Dieu avec la deuxième personne du singulier. Jusqu'en 1966 pourtant, on vouvoyait Dieu dans les prières liturgiques.

Après le concile Vatican II (1962-1965), la nouvelle traduction en français impose le tutoiement. Elle modifie également la 6<sup>e</sup> demande, qui devient : « ne nous soumet pas à la tentation ».

En juin 2013, la nouvelle traduction en français du Notre Père (avec l'ensemble de la nouvelle traduction liturgique de la Bible) est confirmée par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements.

Il était prévu d'attendre la publication de la nouvelle traduction du Missel romain pour rendre effective cette nouvelle formulation. Mais la validation de cette traduction tardant, les évêques de France ont décidé de faire entrer en vigueur le nouveau Notre Père le 3 décembre 2017.

À cette occasion, la Conférence des évêques de France (CEF) publie un petit ouvrage, *La Prière du Notre Père*, dans lequel huit évêques commentent chacun des versets de la prière. Bayard-Cerf-Mame, 120 p., 10 €.